

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - Louis ANGUERA - Marie Line ALBO - Katia PARIS - Serge GUARDIA Annie GAYRAUD - Pierre BONFILS - José PAGAN Fabienne SIRAT - Hubert BELMONTE.
Nicolas POUX

Excusés

Frank FELEMEZ ayant donné procuration à Pierre BONFILS
Gilbert LEPETITCORPS ayant donné procuration à Annie MARTIN
Sandie VARO ayant donné procuration à Hervé OBIOLS
Philippe CALMEL ayant donné procuration à José PAGAN
Marie COMPS ayant donné procuration à Monique COLOMBIE
Adrien SOUTADE ayant donné procuration à Jean Noël BADENAS

Début de séance : 21h15

✓ **Validation du périmètre de l'opération « Cœur de village »**

Présentation du dispositif par Monsieur le Maire et Guillaume Laurant.
Dispositif mis en place avec Pays Languedoc et Vignobles et la communauté Sud Hérault.
Les critères de choix ciblent plusieurs habitations du cœur de ville.
Périmètre de rénovation de l'habitat et des façades. Inciter l'entrée dans le village.
Mise en place d'une subvention claire

Voté à l'unanimité

✓ **Lancement du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi**

Présentation par Guillaume Laurant
Emergence d'un projet partagé
Démarche qui permet de consolider les politiques nationales et territoriales tenant compte des spécificités locales.
Document unique pour les 17 communes
Mutualisation des moyens et des coûts
Le Conseil Municipal prend acte du débat

✓ **Convention de mise à disposition de l'ancien bassin de lagunage**

Convention entre l'intercommunalité et la commune pour autorisation d'utilisation du bassin pour le nettoyage des balayuses et pour la mairie d'émettre des mandats.

Voté à l'unanimité

✓ **Approbation du périmètre de projet éolien**

Intérêt certain pour le développement des énergies propres mais nécessité d'une réflexion globale, collective et concertée.
Le conseil se prononce contre le périmètre tel qu'il est proposé à ce jour.

voté contre à l'unanimité

✓ **Approbation du projet de SAGE Orb Libron**

Voté à l'unanimité

✓ **Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement Public Local (FSIPL) pour mise aux normes des équipements publics et accessibilité des ERP**

Accessibilité du parvis de la mairie
Accessibilité à la salle du Conseil
Demande de subvention : 107 937€

Voté à l'unanimité

✓ **Convention d'achat en gros d'eau potable au SIVOM d'Ensérune**

Dans le cadre de la sécurisation de la quantité et de la qualité d'eau potable de la commune : signature d'une convention d'achat d'eau avec le SIVOM d'Ensérune

Voté à l'unanimité

- ✓ **Convention d'utilisation de la piscine communautaire de l'Espace Liberté à Narbonne par l'école Font Claire année 2017**
10 séances : 1320 €
Voté à l'unanimité
- ✓ **Contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)**
Autoriser M. le Maire à signer ces contrats pour l'année 2017
Voté à l'unanimité
- ✓ **Création d'un emploi d'avenir**
24h pour des missions d'encadrement et d'entretien à l'école
Voté à l'unanimité
- ✓ **Modification du tableau des effectifs**
Ouverture d'un poste adjoint technique territorial
Voté à l'unanimité
- ✓ **Attribution d'indemnité pour le concours du receveur municipal année 2016.**
Adossée au chiffre d'investissement réalisé sur la commune : 756,96€
Voté à l'unanimité
- ✓ **Servitude de passage pour la canalisation AEP de Fichoux vers les bassins receveurs**
Servitudes de passage consentie à la commune pour le passage de la canalisation
Voté à l'unanimité
- ✓ **Servitude de passage concédée à la parcelle n° L606**
Servitude de passage consentie à M Oubezza par la mairie pour accéder à sa parcelle n°L606
Voté à l'unanimité
- ✓ **Modification de dénomination de voie : impasse Font Claire**
La rue Font Claire devient Impasse Font Claire en raison de difficultés administratives (courrier, localisation,...)
Voté à l'unanimité
- ✓ **Dénomination d'une nouvelle voie : rue du Cinsault**
Située au nouveau lotissement Barbecanne
Voté à l'unanimité
- ✓ **Subvention au Centre Communal d'Action Sociale**
Subvention au CCAS de 4000€ avant le vote du budget primitif
Voté à l'unanimité

Fin de séance : 23h30